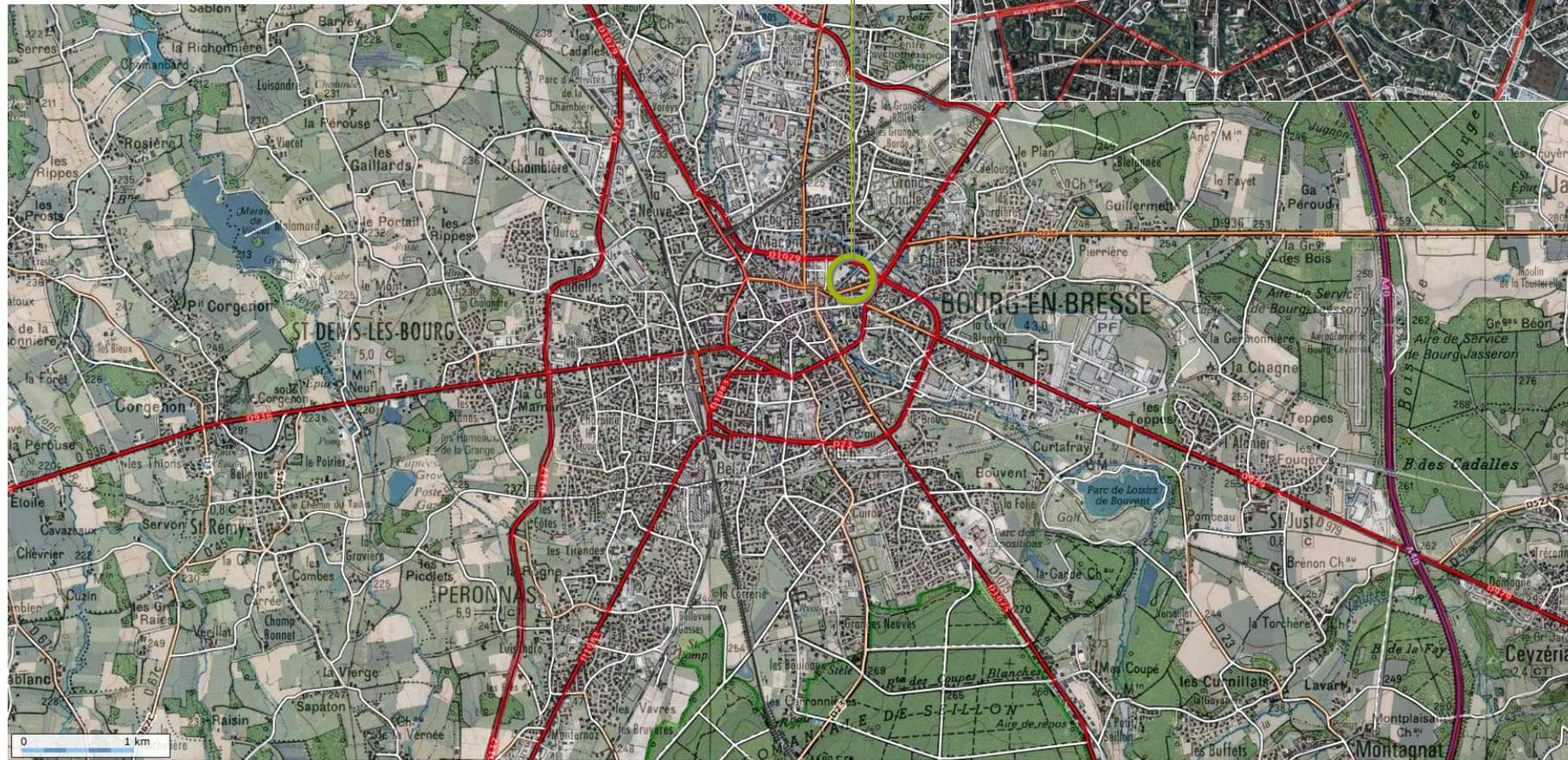


Rapport au territoire

Situation

Le site d'étude est situé au centre de la ville de Bourg-en-Bresse au niveau de l'ancien Champ-de-Foire, à l'intérieur de la première couronne délimitée au nord par le boulevard Irène Joliot Curie. Le site est globalement situé à l'**interface** entre la « ville historique » (centre-ville) et le quartier de la Reyssouze faisant actuellement l'objet d'un important projet de rénovation urbaine (dispositif ANRU).



Périmètre

Le périmètre d'étude AEU se répartit en 2 entités :

-la principale étant le **triangle « Challes-Europe »** d'une surface de **9,8 ha environ**, délimité à l'ouest par l'av. Paul Barberot (axe nord sud séparant en deux sous-ensembles le champ de foire), au nord par le Bvd Irène Joliot Curie, au sud par l'Av. des Belges et par l'Av. du Champ de Foire. Cette entité est traversée en son centre par **l'avenue de Challes**, réelle « épine dorsale » à l'échelle du site d'étude.

-Une **seconde entité homogène** (1 unité foncière) correspondant à un **ensemble de logements locatifs sociaux propriété de Bourg Habitat**, d'une surface de **9400 m2 environ**, desservi par l'Allée de Challes.

